



Définition Convention collective de l'Animation :

Définition : Exécution de tâches prescrites exigeant une adaptation de courte durée à l'emploi.

Critères de classification : La responsabilité est limitée. Le travail s'effectue sous le contrôle direct d'un autre salarié.

MISSIONS Rencontre et Culture :

- **Dans le respect du projet, sous l'autorité de la direction de l'association, l'agent de maintenance joue un rôle essentiel dans la préparation de l'accueil des publics accueillis, de la qualité d'accueil et de la sécurité de nos locaux. Soucieux, attentif aux détails, organisé, il veille à la qualité de l'accueil des publics sur les deux équipements que gère l'association : la Maison de Quartier de Villejean (Env.2500m²), la Maison Verte (env. 350m²).**

Au sein de l'association

- Il s'assure du bon état des alentours des équipements. (propreté)
- Il veille au bon fonctionnement des équipements en lien avec la direction et les services techniques de la ville. Il diagnostique les éventuels dysfonctionnements, les origines de la panne et propose des solutions.
- Il maîtrise minimalement l'usage informatique pour communiquer, rechercher sur le net, et regarder ses mails.
- Il s'assure du bon état des équipements (véhicule – outillage – mobilier - ...)
- Il prépare les salles en fonction des besoins – (tables, sonorisation, vidéoprojecteur).
- Il soutient le régisseur de la salle de spectacle lorsque cela est nécessaire.
- Il maîtrise les règles élémentaires pour la formalisation de son travail à l'écrit et à l'oral
- Il sait anticiper, s'organiser et gérer son temps en tenant compte de l'organisation de l'équipe générale.
- Il se montre toujours vigilant et respectueux des règles de sécurité, particulièrement auprès des tiers et des publics dont il a la charge et de lui-même.

Profil : Diplôme / expériences en lien avec le poste. Permis B valide. Habilitations électrique un plus. Connaissance du milieu associatif un plus. Capacités relationnelles et d'autonomie – initiatives.

Horaires :

35 heures / hebdomadaire (du lundi au vendredi)

Participation au fonctionnement général de l'association.

Poste : CDI – Temps plein.

Groupe B, coefficient 255, selon Convention collective de l'animation socioculturelle, Salaire indicatif brut mensuel de 1 554€ (Tickets restaurant, Mutuelle, 6 semaines de congés payés)

Candidature : Lettre de motivation et C.V à adresser Par mail : rh@mqvillejean.fr à Madame La Directrice - Association Rencontre et Culture - 2 rue de Bourgogne - 35000 Rennes

Association Rencontre et Culture – 12 rue de Bourgogne – 35000 Rennes

SIRET : 343 084 505 00019 – Code APE : 8899B

www.mqvilljean.fr – contact@mqvillejean.fr